
Nombre de membres

en exercice: 10

Séance du samedi 01 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept et le premier juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juin 2017, s'est réunie sous la présidence de Guy FAVAREL.

Présents : 8

Sont présents: Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT

Votants: 8

Représentés:

Excuses: Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Absents:

Secrétaire de séance: Laurence MASSEY

Objet: RETRAIT DE LA DELIBERATION DE 2016_014 RELATIVE A LA DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DU SICTOM - DE 2017_009

Vu la délibération N° DE_2016_014 du 13 décembre 2016 portant désignation des délégués communaux au sein du SICTOM du secteur de CONDOM.

Vu le courrier de Monsieur le Préfet en date du 20 février 2017 mentionnant le non-respect de l'article L5214-21 du CGCT.

En conséquence,

le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE le retrait de la délibération N° DE_2016_014 du 13 décembre 2016 portant désignation des délégués communaux au sein du SICTOM du secteur de Condom.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Guy FAVAREL

Proposition de groupement d'achat d'énergies :

L'adhésion est terminée pour cette année, il faudra attendre l'accord cadre dans quatre ans pour prétendre y adhérer.

Travaux Eglise :

L'entreprise BODET Campanaire a terminé les travaux de mise en sécurité de l'église par la pose d'une nouvelle pointe et une deuxième descente, ainsi que la réalisation de deux prises de terre paratonnerre et raccordements. Réalisation d'une liaison équipotentielle et prise de terre électrique, tranchées et rebouchage. Le parafoudre sera intégré dans le futur TGBT, par l'électricien en charge des travaux de mise en sécurité de l'installation électrique.

M.Lambert, électricien en charge des travaux nous présentera sur site l'étude réalisée pour un éclairage optimum de l'église.

Vitrail Eglise :

L'entreprise VITRAUX D'ART PIERRES DE LUMIERE Michèle Darès et Henri Bories de Puységur (32) a proposé un devis des réparations du vitrail qui s'élève à la somme de 1 651.20 € TTC.

Une déclaration de sinistre a été effectuée par le maire auprès de notre assureur Groupama . Un premier règlement par chèque d'un montant de 928 € a été effectué pour ce préjudice matériel. Un deuxième règlement interviendra dans la limite de 282€ sur justificatifs de travaux réalisés pour un montant de 1651€ correspondant au devis, soit une indemnisation de 1 210€. A été pris en compte la vétusté et une franchise de 200€.

Les travaux de restauration sont programmés semaine 29.

Compte rendu réunion syndicat Osse Guiroue Auzoue :

M. Bertrand Labourdere nous informe qu'un projet est en cours afin d'éviter les inondations de la ville de Vic-Fezensac en cas de crue de l'Osse. La forêt domaniale en amont de Vic fezensac route de riguepeu serait inondée.

La loi GEMAPI engendre une modification des statuts du syndicat mais les membres de ce dernier veulent conserver 1 délégué par commune.

Compte rendu réunion Communauté de communes :

Monsieur le Maire nous informe que le Fonds national de péréquation de ressources intercommunales et communales sera reversé à la Communauté de Communes.

Le transport à la demande fonctionne 5 jours par semaine et son montant est de 5 euros (aller-retour).

Une notice a été remis chaque conseiller.

Transformation du presbytere en mairie:

Monsieur le maire informe l'assemblée que lors de sa réunion le 26 juin 2017, le Conseil départemental a décidé de nous allouer une subvention de 10 000€ pour la réhabilitation du presbytère et le déplacement de la nouvelle mairie.

Après avoir levé la séance, le maire et les membres présents, excepté Laurence MASSEY pour affaire la concernant, ont analysé les offres après les négociation demandées.

La séance est levée à 12h45